LE DOCTORAT

Le doctorat est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur. C'est une formation à la recherche par la recherche et il représente à ce titre une expérience professionnelle de recherche. L'université de Rouen Normandie vous propose d'effectuer votre doctorat au sein d'une de ses huit écoles doctorales.

Faire son doctorat à l'université de Rouen Normandie

Le Doctorat sanctionne le plus haut niveau de qualification français désignant ainsi des compétences transversales et très spécialisées, acquis par une expérience unique de la recherche au sein des Écoles doctorales et des Unités de Recherche.

La Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) **Normandie Université** compte huit Écoles doctorales (ED) thématiques qui accueillent environ 1 900 doctorants dans des unités de recherche (dont 800 inscrits à l'URN en moyenne) répartis de façon équilibrée entre les deux domaines suivants :

- **Sciences Technologies Santé**
 - Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie (PSIME)
 - Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (MIIS)
 - Normande de Chimie (NC)
 - Normande de Biologie Intégrative, Santé, Environnement (NBISE)
- **Sciences Humaines et Sociales**
 - Normandie Humanités
 - Homme, Sociétés, Risques, Territoire (HSRT)
 - Droit Normandie (DN)
 - Économie-Gestion Normandie (EGN)

Les Écoles doctorales apportent une ouverture européenne et internationale, notamment par la mise en œuvre des co-tutelles internationales de thèse avec des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche étrangers. Elles sont chargées d'accompagner les doctorants tout au long de leur thèse et proposent des formations dans le cadre de leur projet de recherche et de leur projet professionnel.

Instance de concertation et de propositions, le Collège des Écoles doctorales (CED) est constitué des vice-présidents et des directions recherche des établissements, des directions des ED et des représentants des doctorants élus au sein de leur Conseil. Le CED organise la mutualisation des actions et des dispositifs transverses (incluant les formations professionnalisantes), depuis l'inscription des doctorants au sein de leur établissement jusqu'à la délivrance du grade de Docteur, et coordonne la formation doctorale.

Tout le long de la formation doctorale, les doctorants bénéficient de l'appui de la **Maison du Doctorat** qui a pour missions principales : l'accompagnement sur leur projet professionnel, la gestion du cursus de formation doctorale (candidature, inscription, mission, offre de formation, soutenance), et la gestion des Écoles doctorales.

En 2021, Normandie Université a ainsi délivré **312 titres de docteurs**.

- Toutes les informations sur le Doctorat – Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- Le Doctorat à Normandie Université
- Le Doctorat à l'université de Rouen Normandie

Les doctoriales

En complémentarité avec les modules proposés par les Écoles doctorales, les établissements organisent des formations interdisciplinaires, comme les Doctoriales® Normandie.

Les Doctoriales® Normandie sont des manifestations de préparation à l'insertion professionnelle des doctorants afin de leur fournir des outils pour les valoriser sur le

marché du travail.

Initiées par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche et l'Association Bernard Gregory (Intelli'agence), les Doctoriales® sont des sessions de formations destinées en priorité aux doctorants en 2ème ou 3ème année de thèse. Elles permettent aux doctorants de prendre conscience des atouts de leur formation par la recherche et d'identifier leurs compétences et aptitudes en lien avec leur avenir professionnel.

Ces sessions s'organisent en séminaires interrégionaux résidentiels de cinq jours et leur permettent d'échanger avec de nombreux interlocuteurs.

Contacts

Direction de la Recherche et de la Valorisation

secretariat.drv@univ-rouen.fr

Pôle des études doctorales : drv.pole-ed@univ-rouen.fr

Mission Information-Orientation

mio@univ-rouen.fr

Publié le : 2020-01-28 09:10:02